



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SOLIDARITÉ PAYSANS DES PAYS DE BOURGOGNE

Mardi 06 juin 2023
A Châtillon-en-Bazois



I. Rapport moral et d'orientation

Merci à nos ami(e)s nivernais(es) d'accueillir ici à Châtillon-en-Bazois notre assemblée générale.

Venir faire AG ici, dans la Nièvre, c'était notre idée et nous y voilà, dans ces contreforts du Morvan voisin. La Nièvre, cette terre agricole dominée par l'élevage allaitant (plus de vaches que d'habitants...) mais Pierre sait mieux que moi parler d'ici et de l'avenir de ses campagnes et je ne vais pas commencer à piétiner ses platebandes.

Ensemble, tentons un rapport moral de l'année 2022. Le propos est institué, pas vraiment obligatoire, mais pas inutile. On va aussi bien sûr parler de 2023 et d'un peu tout ce qui se passe à SP.

Si on prend l'année 2022 avec un peu de recul, que retenir ? Face aux grandes difficultés, aux douleurs dont souffre la planète et nombre de terriens (pour en citer une : l'Ukraine...), rien, rien ne nous empêche de faire vivre avec énergie l'association Solidarité Paysans.

Rien ne nous empêche d'aspirer à des campagnes plus accueillantes pour une belle régénération.

Rien ne nous empêche d'œuvrer pour construire un avenir meilleur et plus éclairé pour celles et ceux qui rayonnent dans nos fermes bourguignonnes.

A Solidarité Paysans, on est disponible pour accompagner les agricultrices et agriculteurs qui en font la demande.

2022 à SPPB : c'était l'année des augmentations ! Augmentation des demandes d'accompagnements, ces demandes qui arrivent trop souvent trop tard. On voudrait bien aussi accompagner plus de demandes de réflexion sur l'avenir de situations ou sur l'avenir d'exploitations.

2022, c'est aussi l'augmentation du nombre de bénévoles. Il reste encore des localités ou des départements peu couverts en Bourgogne mais ça vient, ça progresse partout.

Pour accueillir plus de bénévoles, il faut organiser plus de formations. En octobre dernier, c'était à Luzy que se sont déroulées deux journées de formation à l'intention de nouveaux candidats à l'accompagnement.

Un point important de l'année 22 (pour celles et ceux qui auraient oublié) c'était l'arrivée de Jean : animateur coordinateur, avec qui rien n'est plus comme avant !

Pour faire un peu la transition avec l'aspect orientation, j'ai envie de rappeler notre attachement et notre appartenance aux mouvements d'éducation populaire qui

mettent l'humain au centre de notre action. Pour être un bénévole en capacité d'agir avec réussite, se former et échanger avec une équipe SP est indispensable.

Faire partie d'un doublon d'accompagnants peut sembler compliqué, impossible, et pourtant quand on y goûte....

A chaque fois qu'on me donne la parole pour SP, je jette un coup de filet espérant recruter quelques bénévoles qui se joindraient à nous... Aujourd'hui, on va faire autrement ; mes ami(e)s ici rassemblé(e)s et moi allons vous exprimer comme nous avons de la satisfaction à écouter celles et ceux qui n'ont pas toujours quelqu'un de disponible pour les entendre.

Nous avons de la satisfaction à aider des personnes à reprendre confiance en elles, se remettre debout.

Nous avons de la satisfaction à participer et à faire vivre une association qui nous est chère, nous avons de la satisfaction à faire ensemble et à se retrouver. Qu'on se le dise, faire le bien de l'autre profite aussi à soi-même.

Oui, nous avons plaisir à être toujours plus nombreux dans nos associations.

Oui, nous voulons être plus visibles auprès de celles et ceux qui ne nous connaissent pas et qui ignorent nos activités.

Oui, nous voulons continuer à travailler avec les administrations, les institutions, les organismes professionnels.

Oui, nous avons besoin d'encore plus de reconnaissance et de soutien financier des collectivités territoriales pour nous maintenir et progresser dans nos efforts. Nous allons aussi solliciter de l'aide financière de particuliers, d'entreprises et de fondations en accord éthique avec les valeurs que nous reconnaissons.

Merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent et nous encouragent et bienvenue aux autres qui se préparent à cela.

Les travaux ne font que commencer !

Au nom des équipes de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne, je vous remercie de votre attention.

Marc Grozellier, président de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

II. Le rapport d'activités

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS.TRICES EN DIFFICULTE

En 2022, les bénévoles de **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne** ont parcouru **14 510 km** pour effectuer les déplacements nécessaires à l'accompagnement d'agriculteurs.trices. Cette activité de bénévolat dédiée à l'accompagnement représente **1124h, soit 0,7 ETP**.

L'activité d'accompagnement en 2022 augmente par rapport aux années précédentes : 1124 heures d'accompagnement contre 566h en 2021.

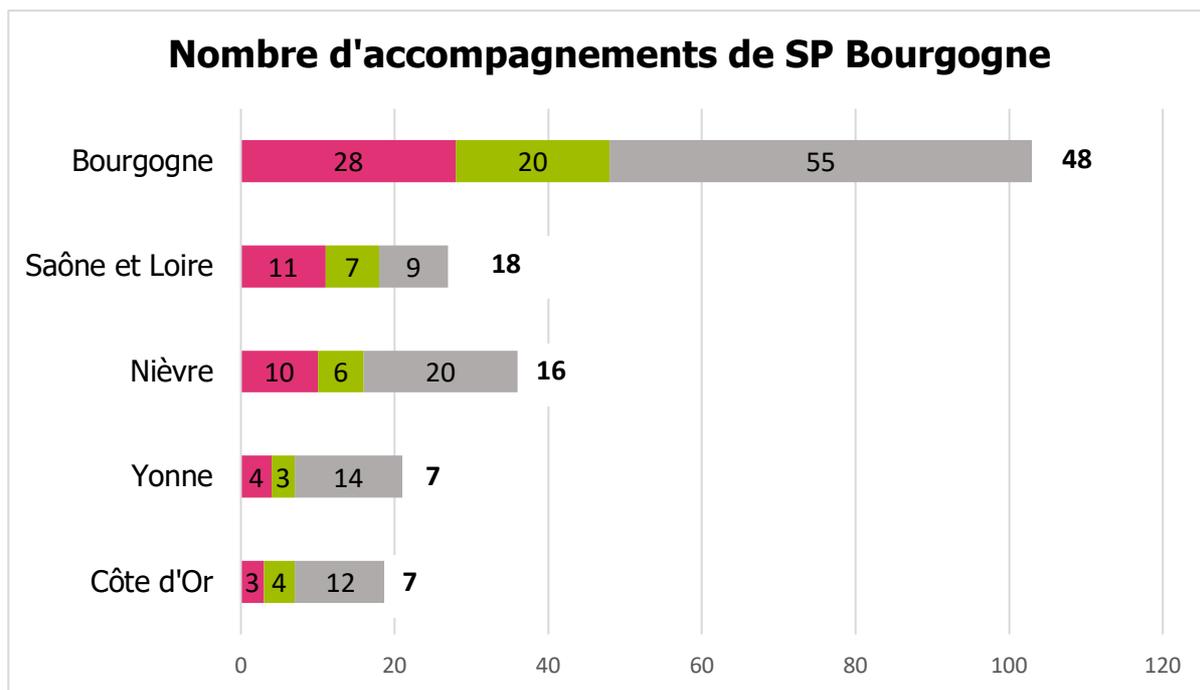
1. Évaluation de l'activité d'accompagnement de Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne sur l'année 2022

→ Évolution des accompagnements

Nombre d'accompagnements en 2022		Nombre d'accompagnements en 2021
Côte d'Or	7	6
Nièvre	16	14
Saône et Loire	18	14
Yonne	7	5
Total	48	39

D'un point de vue général, l'activité d'accompagnement de l'association tend à s'accroître sur 2022. 48 agriculteurs.trices ont été accompagné.es par l'association en 2022, contre 39 pour l'année 2021. Ainsi, **20 nouveaux appels d'agriculteurs.trices ont été pris en charge en 2022** et **11 dossiers** ont été clôturés.

Ci-dessous, le nombre total d'accompagnements d'agriculteurs.trices depuis la création de l'association en 2014 par département, le nombre de nouveaux accompagnements en 2022, le nombre d'accompagnements en cours fin 2022, ainsi que le nombre d'accompagnements clos.



■ Nombre d'accomp. en fin 2021 encore en cours

■ Nouveaux accomp. 2022

■ Nombre d'accomp. clôtés

Chiffres en gras : Nombre d'accompagnements totaux en cours fin 2022 (*chiffres issus du tableau précédent*).

Depuis 2014, l'association a pu accompagner **103 agriculteurs.trices en difficulté** : 27 en Saône-et-Loire, 36 dans la Nièvre, 21 dans l'Yonne et 19 en Côte d'Or. Sur l'année 2022, cela représente 48 familles accompagnées, respectivement 18 en Saône-et-Loire, 16 dans la Nièvre, 7 dans l'Yonne et 7 en Côte d'Or.

Quelques chiffres relatifs à l'exercice 2022 qui concernent les bénévoles impliqués dans les accompagnements et la vie associative :

- **57 adhérents** en 2022, contre 35 en 2021
- une équipe de **35 bénévoles** (en formation ou qui réalisent des accompagnements) : Côte d'Or **6**, Nièvre **5**, Saône-et-Loire **20**, Yonne **4**
- **9 nouveaux bénévoles** ont rejoint l'association en 2022. Ils suivent tous des formations et quelques-uns d'entre eux ont déjà commencé leur premier accompagnement : Côte d'Or **1**, Nièvre **3**, Saône-et-Loire **5** et Yonne **1**.

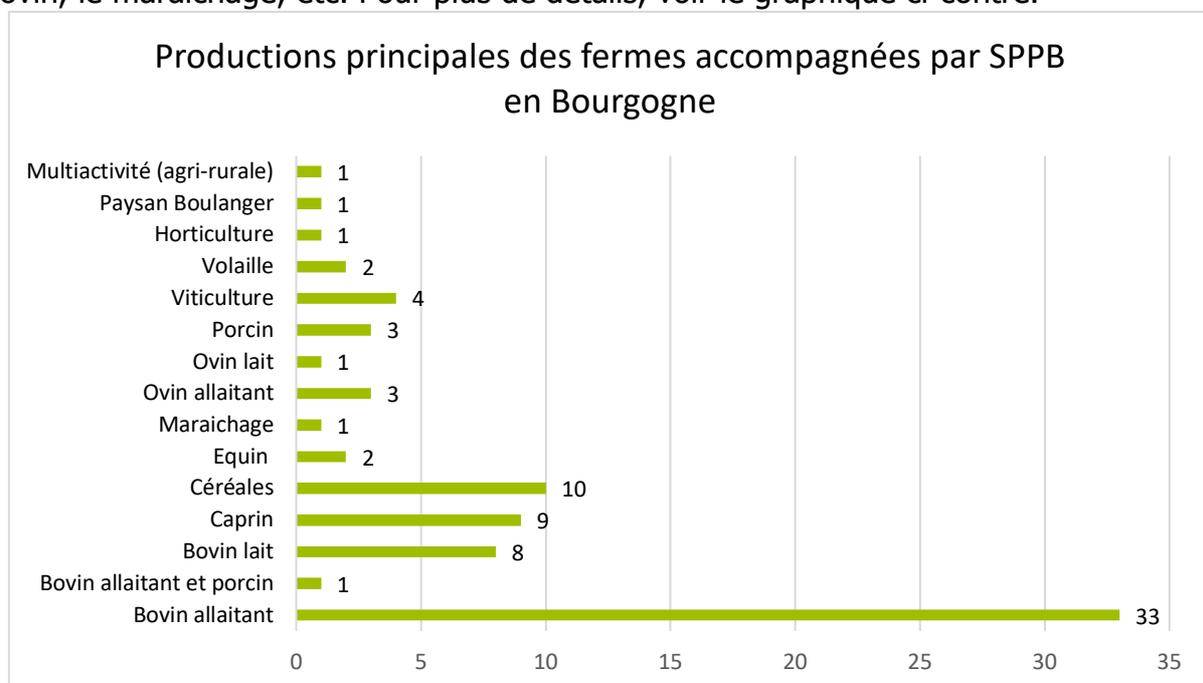
Pour rappel, les thématiques globales de l'accompagnement concernent des aspects :

- Économique (le plus souvent) : analyse des charges, gestion de l'endettement, etc.
- Administratif : remise à niveau des démarches
- Technique : changement de production, remise en cause du système
- Social : accès aux droits sociaux en relation avec les Services Sociaux (MSA)
- Familiale : divorce, décès, santé en relation avec les AS, aide au répit, etc.
- Juridique (de plus en plus) : accompagnement en procédures collectives, sauvegarde, RJ, LJ

2. Caractéristiques des fermes accompagnées par Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

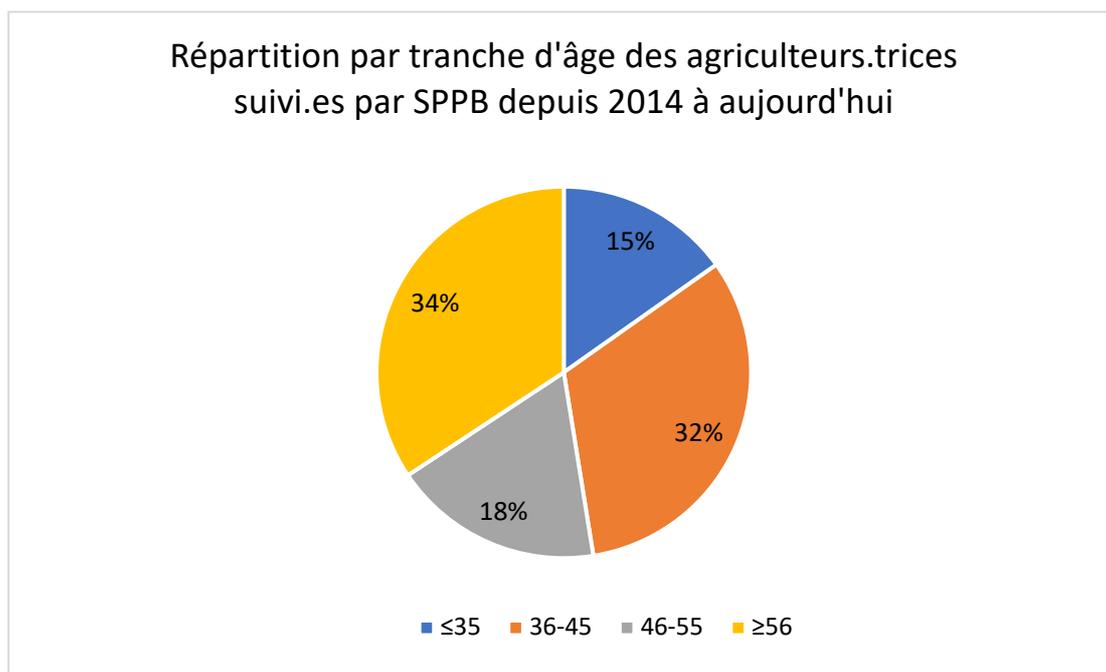
→ Les principales productions rencontrées sur les exploitations par Solidarité Paysans

L'orientation productive des exploitations accompagnées par l'association porte essentiellement sur l'élevage de **bovins allaitants**. Ce type d'exploitation est important en région Bourgogne et en particulier dans la Nièvre et la Saône-et-Loire, berceau de la race bovine Charolaise. D'autres types de productions principales sont moins rencontrées et accompagnées comme la céréaliculture, caprin, bovin lait, viticulture. De manière plus anecdotique en termes d'effectifs, nous intervenons également sur des exploitations destinées à l'horticulture, aux volailles, à l'élevage ovin, le maraichage, etc. Pour plus de détails, voir le graphique ci-contre.



Données cumulées depuis 2014, non exhaustives.

→ Tranches d'âge des agriculteurs.trices accompagnés par l'association



Toutes les tranches d'âge sont représentées chez les agriculteurs.trices accompagnés par Solidarité Paysans en région Bourgogne. **34%** ont plus de 56 ans. **32%** ont entre 36 et 45 ans, soit une population agricole « jeune » quand on sait que plus d'un agriculteur sur deux est âgé de 50 ans ou plus en 2019 (Insee 2020). **18%** des agriculteurs.trices accompagnés par l'association ont entre 46 et 55 ans. Enfin, **15%** des accompagnés ont moins de 35 ans.

3. Les types d'accompagnements et caractéristiques sociojuridiques

→ Types d'accompagnements par degré de complexité

Parmi les **48 familles accompagnées** en 2022, nous considérons les accompagnements comme « légers », « classiques » ou « complexes ».

	Accompagnement léger	Accompagnement classique	Accompagnement complexe
Côte d'Or	2	2	3
Nièvre	3	7	6
Saône et Loire	4	5	9
Yonne	0	3	4
TOTAL	9 contre 10 en 2021	17 contre 18 en 2021	22 contre 11 en 2021

On observe que les accompagnements réalisés par l'association se complexifient et s'inscrivent davantage dans la durée entre 2021 et 2022. C'est le cas pour ceux qui évoluent vers des procédures collectives, avec des mesures juridiques pouvant durer plusieurs années.

Nous définissons trois types d'interventions :

- **Accompagnement léger** : Réponse simple à donner, coup de pouce, agriculteur autonome, présence ponctuelle de l'association. Ou suivi d'accompagnements antérieurs pour lesquels la situation s'est améliorée.
- **Accompagnement classique** : Suivi régulier, travail de médiation auprès des créanciers, travail sur les données économiques de l'exploitation. Temps de déplacement important, visites plus régulières.
- **Accompagnement complexe** : Problématiques nombreuses, se recoupant, procédures collectives, accompagnement auprès du TGI, nombre de visites élevé, multiplicité des interlocuteurs.

→ Données sociales et juridiques des accompagnements à Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne

Accompagnement conjoint avec la MSA	Nombre d'accompagnements conjoints MSA en 2022	Dont bénéficiaires du RSA en 2022	Nombre total de bénéficiaires RSA suivis en 2022
Côte d'Or	0	0	1
Nièvre	8	0	3
Saône et Loire	6	5	11
Yonne	0	0	1
Total	14	5	16

Sur les 48 familles d'agriculteurs.trices suivies en 2022, **14 le sont conjointement par Solidarité Paysans et une travailleuse sociale MSA.**

16 agriculteurs suivis par l'association sont bénéficiaires du **Revenu de Solidarité Active (RSA)**. La majorité d'entre eux se trouvent en Saône-et-Loire. Parmi ces 16 bénéficiaires du RSA, 5 bénéficient d'un accompagnement conjoint entre Solidarité Paysans et une travailleuse sociale de la MSA.

Sur le plan juridique, **13 agriculteurs.trices bourguignons.onnes accompagnés.es par l'association sont engagés.es dans des procédures judiciaires**. Le plus grand nombre est en liquidation judiciaire, dont 4 en Saône-et-Loire et 3 dans la Nièvre pour 2022. **Les accompagnements aboutissant à une liquidation judiciaire augmentent en 2022 par rapport à 2021.**

	Règlement amiable judiciaire	Redressement judiciaire	Liquidation judiciaire
Côte d'Or	1	1	1
Nièvre	0	0	3
Saône et Loire	1	2	4
Yonne	0	0	0
Total	2 2 en 2021	3 3 en 2021	8 Contre 2 en 2021

Nombre d'agriculteurs.trices bourguignons.onnes accompagnés.es par Solidarité Paysans en 2022 engagés.es dans des procédures judiciaires

VIE ASSOCIATIVE

Organisation et chantiers 2022

Jean Duclaux, salarié à temps plein de l'association depuis mars 2022, organise son travail auprès des 4 équipes départementales de l'association **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne**.

11 administrateurs composent le conseil d'administration, dont 7 agriculteurs retraités ou en activité. Quatre membres forment le bureau :

- 1 président : Marc Grozellier
- 1 vice-président : Jean Gobier
- 1 trésorier : Jean-François Gros
- 1 secrétaire : Jean-Luc Baudry.

En 2023, 2 administrateurs fondateurs de l'association devront quitter le conseil d'administration, atteints par la limite de leurs 9 années de mandats.

Divers évènements associatifs ont jalonné l'année 2022 :

En interne à SPPB :

- 6 conseils d'administration.
- L'Assemblée générale de **Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne** s'est réunie à Mavilly-Mandelot (Côte-d'Or), le 15 juin 2022, sur le thème de « la transmission de fermes ».

Rencontres avec les partenaires et institutions du monde agricole local :

- Participation aux cellules d'accompagnements des agriculteurs en difficulté à la DDT de Saône-et-Loire et de la Nièvre.
- 1 rencontre le 6 avril 2022 avec les responsables des travailleurs sociaux du service social de la MSA Bourgogne en visioconférence, puis une réunion dans chaque département entre bénévoles SP et travailleurs sociaux territorialisés de la MSA.
- 2 rencontres avec la DDT de Côte d'Or pour présenter l'association et envisager les pistes de travail en commun avec le dispositif « Faire Face Ensemble ».
- Participation à une réunion du CLA de Charolles avec Agrisolidarité (service accompagnement agriculteurs en difficulté de la chambre d'agriculture 71).
- Rencontre avec les conseillers départementaux en charge de l'agriculture de Saône-et-Loire et de l'Yonne.
- Rencontre avec les responsables de l'association « le Pont » en Saône-et-Loire à Cluny (<https://lepont.asso.fr>).
- Participation à une réunion avec des élus et administratifs de Dijon Métropole chargés du projet de bureau partagé du salarié avec d'autres structures associatives agricoles régionales.

Évènements extérieurs :

- Assemblée générale de Solidarité Paysans Doubs à Valdahon et célébrations des 30 ans de Solidarité Paysans Jura à Montmorot.
- Assemblée générale de Solidarité Paysans National à Paris.
- Participation au Festiv'agricole organisé par la MRJC à La Buissonnière sur Ouche (21).
- Remise du prix régional de l'Économie Sociale et Solidaire à Dijon avec la CRESS BFC.
- Intervention auprès de BPREA du CFPPA de Quétigny (21) avec le témoignage d'une agricultrice accompagnée par l'association.
- Interview du magazine SPARSE auprès de l'association et d'une agricultrice accompagnée de Côte d'Or.

Diffusion d'informations auprès des agriculteurs.trices en difficulté :

- Diffusion de plaquettes d'informations des activités de Solidarité Paysans auprès des professionnels et instances en lien avec des agriculteurs.
- Articles de journaux dans la presse locale et agricole (voir en fin de rapport).
- Article sur la plateforme « J'aime mon territoire » du Crédit agricole Centre-Est.



30 ans de Solidarité Paysans Jura
au lycée agricole de Montmorot le
26 avril 2022



Assemblée générale de Solidarité
Paysans National à Paris, le 28 et
29 juin 2022



Interview par un journaliste de
SPARSE lors de la remise des prix
ESS organisée par la CRESS BFC le 27
octobre 2022 à Dijon



Rencontre du conseil
départemental de l'Yonne à Auxerre
le 24 octobre 2022



Sensibilisation aux difficultés en
agriculture et présentation de
l'association avec témoignage d'une
agricultrice accompagnée au CFPPA à
Quétigny, le 29 novembre 2022

Les formations 2022

Cette année, l'association a souhaité développer ses formations dans les différents départements de Bourgogne, afin de faciliter leur accès aux bénévoles les plus éloignés sur le territoire Bourguignon. Une bonne moitié des bénévoles de l'association se trouvant en sud-Bourgogne, plusieurs formations ont eu lieu dans le Clunisois, par commodité.

- « Accueil des nouveaux bénévoles, introduction aux valeurs de Solidarité Paysans et aux notions essentielles en accompagnement »

*Objet : Formation à destination des nouveaux bénévoles. Interconnaissance, introduction aux fondamentaux éthiques, histoire et valeurs de Solidarité Paysans. Introduction aux notions essentielles à mobiliser en accompagnement et la posture d'accompagnateur.

*Lieu et date : Luzy (Nièvre), les journées du 19 et 28 octobre 2022.

*Nombre de participants : 11 bénévoles, 1 salarié, 2 administrateurs de Solidarité Paysans National.

*Intervenants : Solidarité Paysans National.



Formation « accueil des nouveaux bénévoles » à la mairie de Luzy le 28 octobre 2022.

- Formation « sentinelles » de la MSA

*Objet : 1^{ère} journée sur le fonctionnement du réseau sentinelles et sur le repérage du mal-être & 2^{ème} journée sur les spécificités du monde agricole.

*Lieu et date : A Nevers, Pouilly-en-Auxois, Buxy en septembre 2022, puis à Auxerre en janvier 2023 pour les bénévoles de l'Yonne.

*Nombre de participants : Maximum 3 bénévoles de l'association par département.

*Intervenants : MSA Bourgogne

- Séance d'analyse de pratiques

*Objet : Prise de recul sur les situations vécues en accompagnements d'un petit groupe de bénévoles, sous la supervision d'une psychologue clinicienne.

*Lieu et date : Cluny (Saône et Loire), les 2 matinées du 8 septembre et 17 novembre 2022.

*Nombre de participants : 10 bénévoles, 1 salarié.

*Intervenante : Laurence Desselas, Psychologue clinicienne de Mâcon.



2^{ème} séance d'analyse de pratiques le 17 novembre 2022 organisée à Cluny, au quai de la gare

- « **Analyse des documents comptables** »

*Objet : Introduction aux différents documents comptables et indicateurs rencontrés en comptabilité agricole.

*Lieu et date : Blanot (Saône et Loire), le 18 novembre 2022.

*Nombre de participants : 12 bénévoles, 1 salarié.

*Intervenant : Denis Herlet, bénévole de Solidarité Paysans Bourgogne, ancien conseiller de gestion au CERFRANCE.



Formation « analyse des documents comptables agricoles » le 18 novembre 2022 à Blanot.

- **Formation juridique « voies d'exécution » et « procédures collectives »**

*Objet : Appropriation du fonctionnement des procédures collectives comme outils de redressement des exploitations agricoles. Présentation des différentes voies d'exécution, des différentes formes de patrimoines.

*Lieu et date : Cluny (Saône et Loire), le 9 et 10 janvier 2023.

*Nombre de participants : 18 bénévoles, 1 salarié.

*Intervenants : Kathleen Delage, juriste du réseau national Solidarité Paysans.



Formation juridique « voies d'exécution » et « procédures collectives » les 9 et 10 janvier 2023 à Cluny.

LE RÉSEAU ET LES PARTENAIRES

Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté

Divers évènements ont ponctué l'année 2022 pour l'association régionale Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté ainsi que les associations du Jura, Doubs (APAD25) et Haute-Saône.

→Côté SP Bourgogne-Franche-Comté

Le 26 avril 2022, Solidarité Paysans Jura organisait ses 30 ans, ainsi qu'un colloque régional, ayant pour thème : « 30 ans de solidarité, rétrospective du développement agricole de ces 30 dernières années et de l'action de Solidarité Paysans ». L'évènement a eu lieu au Lycée agricole de Montmorot, près de Lons-le-Saunier.

Le 27 octobre 2022, Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté s'est vu remettre le Prix de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) régional à Dijon, à l'occasion du lancement du Mois de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté. Ce prix salut le travail mené depuis plusieurs années par les associations de Bourgogne, Jura, Doubs et Haute Saône auprès des agriculteurs en difficulté.



Voir le court article de cette remise des prix sur <https://ess-bfc.org/actualites/solidarite-paysans-recoit-prix-regional-de-less-regional>



Le 3 novembre, Solidarité Paysans Bourgogne-Franche-Comté était présent au forum des entreprises de l'Institut Agro Dijon pour présenter aux étudiants agronomes l'association et ses activités. Une dizaine d'élèves sont venus à notre rencontre pour discuter de l'association, qui pour beaucoup ne la connaissaient pas.

Forum des entreprises à l'Institut Agro Dijon.

→ Du côté de nos collègues Franc-Comtois

L'APAD25 a fêté ses 30 ans en 2022, en organisant un spectacle « Le progrès progresse », qui a rassemblé une centaine de personnes le 9 octobre 2022 à La Sommette, au GAEC des Perrières.

Plusieurs formations destinées aux bénévoles de Franche-Comté ont lieu tout au long de l'année.

Des groupes collectifs réunissant des agriculteurs.trices accompagnés par les associations de Franche-Comté ont pu être mis en place :

-Une journée technique pour le groupe « pâturage » du Jura a eu lieu le 14 novembre, sur le thème de la gestion des stocks fourragers.

-Dans le Doubs, le groupe de paroles réunissant des agriculteurs.trices accompagnés par l'APAD25 s'est tenu à Valdahon, et a été animé par la salariée du Doubs.

Ces groupes collectifs absents en Bourgogne pourront peut-être voir le jour dans les mois ou années à venir ?

Une conférence gesticulée dans le Doubs et en Haute Saône, un pique-nique convivial dans le Jura durant l'été, sont autant de moments importants passés ensemble pour créer du lien, rire, échanger. L'accompagnement est le cœur de l'activité à Solidarité Paysans renforcé par la convivialité, bienvenue dans notre réseau.

Sur le même format qu'en Bourgogne, l'APAD25 est intervenue auprès des élèves de la MFR de Vercel sur la thématique « Comment gérer les aléas sur son exploitation », afin de sensibiliser les étudiants, potentiellement futur.es agriculteurs.trices, aux difficultés rencontrées dans le milieu agricole.

Côté installation-transmission, l'APAD25 a participé avec Inpact 25 et la chambre d'agriculture 25-70 à un forum installation-transmission à Valdahon le 25 octobre pour sensibiliser et échanger sur les étapes des projets d'installation et de transmission. Des cédants et des repreneurs de fermes ont pu apporter leurs témoignages à cette occasion. Des soirées du même type ont eu lieu au CFPPA de Vesoul et dans le Haut Doubs pour offrir des espaces de partage des expériences de transmission et d'installation.

Partenaires financiers

Les conventions engagées avec le Conseil Départemental de l'Yonne, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire ont perduré en 2022. Nous remercions ces 3 départements pour le soutien financier qu'ils nous accordent, traduisant la reconnaissance de nos actions envers les agriculteurs.trices qui nous sollicitent.

Nous soulignons également l'importance du soutien financier octroyé par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, qui représente une grande part de notre budget global.

Le renouvellement de notre convention avec la MSA Bourgogne a permis la poursuite de notre partenariat sur le terrain avec ses travailleuses sociales territorialisées. Dorénavant, les dossiers suivis conjointement par des bénévoles de l'association et des assistantes sociales de la MSA feront l'objet d'un financement de 150€/an durant 3 ans maximum d'accompagnement conjoint.

Nous espérons que ces différents partenariats se poursuivent les prochaines d'années, et que d'autres naîtront.

III. Le rapport financier

1) Le compte de résultat 2022

	2022	2021
60-Achats	2 671	3 192
6040-Imprimés, plaquettes		3 164
6050-Achats matériel et entretiens	2 486	
6060-Achats fournitures	186	28
61-Services Extérieurs	1 369	316
6132-Loyers	1 171	
6140-Charges locatives		50
6156-Maintenance informatique		153
6160-Assurances	123	113
6185-Frais de séminaires, conférences	75	
62-Autres Services Extérieurs	17 235	11 689
6214-Mise à disposition salariée	1 897	5 403
6220-Rémunérations d'intermédiaires	228	80
6226-Frais d'honoraires	853	
6240-Déplacements des bénévoles	10 816	5 191
6250-Déplacements du personnel	1 399	175
6257-Frais de réunions, réception	1 022	66
6260-Frais postaux	151	43
6265-Téléphone Internet	94	175
6270-Frais bancaires	186	98
6281-Cotisations payées	590	458
64-Charges de Personnel	22 007	
6411-Salaires	18 369	
6450-Charges sociales	3 638	
Total Charges Courantes	43 282	15 197

Résultat Courant	-2 437	6 885
-------------------------	---------------	--------------

67-Charges Exceptionnelles	104	
6720-Dettes omises	104	
Résultat Exceptionnel	2 396	295

Résultat de l'Exercice	-42	7 180
-------------------------------	------------	--------------

8640-Personnel bénévole	33 418	20 500
--------------------------------	---------------	---------------

	2022	2021
70-Ventes et Prestations de Services	607	635
7060-Prestations de services	607	
7090-Remboursement de frais		635
74-Subventions	35 854	16 009
7400-Subventions publiques	21 454	15 009
7410-Subventions privées	14 400	1 000
75-Produits de Gestion Courante	4 383	5 438
7560-Cotisations Adhésions	1 160	700
7580-Dons des bénévoles	1 523	1 214
7581-Dons autres	1 700	3 524
76-Produits Financiers	0	
7681-Intérêts perçus	0	
Total Produits Courants	40 845	22 082

77-Produits Exceptionnels	2 500	295
7714-Créances omises	2 500	
7740-Dettes non réglées		295

8700-Temps de bénévolat	33 418	20 500
--------------------------------	---------------	---------------

2) Le bilan 2022

	2022	2021

Créances	6 126	2 540
Banque	30 641	23 732
Actif	36 767	26 272

Situation de trésorerie nette	20 970	21 012
--------------------------------------	---------------	---------------

	2022	2021
Fonds associatif début	21 012	13 833
Résultat	-42	7 180
Fonds associatif fin	20 970	21 012

1/2 subvention d'aide à l'emploi	3 500	
Dettes	12 297	5 260
Passif	36 767	26 272

3) Annexes : Détail des subventions et dons perçus par l'association en 2022

Détail des subventions 2022 SP BOURGOGNE

09/05/2022	3 500,00 €	Subventions publiques	Région Aide à l'emploi
08/06/2022	3 000,00 €	Subventions publiques	1er acompte sub 71 2022
28/07/2022	1 500,00 €	Subventions publiques	Sub de fonctionnement Yonne
02/09/2022	3 000,00 €	Subventions publiques	1er acompte sub 58 2022
12/10/2022	2 700,60 €	Subventions publiques	Solde 2021 conseil région.par SPBFC
12/12/2022	3 000,00 €	Subventions publiques	Solde sub Nièvre 2022
31/12/2022	2 000,00 €	Subventions publiques	Solde 2022 subv.conseil départ.71
31/12/2022	2 753,72 €	Subventions publiques	Conseil Régional subv.Equipements
Total	21 454,32 €		

07/07/2022	1 500,00 €	Subventions privées	Sub AG2R La Mondiale (R24)
04/11/2022	12 000,00 €	Subventions privées	Sub du national conv. Roi baudouin
09/12/2022	900,00 €	Subventions privées	Convention MSA
Total	14 400,00 €		

TOTAL	35 854,32 €
--------------	--------------------

Détail des dons 2022 SP BOURGOGNE

500,00 €	Dons autres	Don Conf 21 année 2021
200,00 €	Dons autres	Don Conf Nièvre
500,00 €	Dons autres	Don Conf Yonne
500,00 €	Dons autres	DON Conf 21 année 2022
1 700,00 €	Total	

IV. Le vote des rapports

Les rapports moral-d'orientation, d'activité et financier sont votés à l'unanimité des voix.

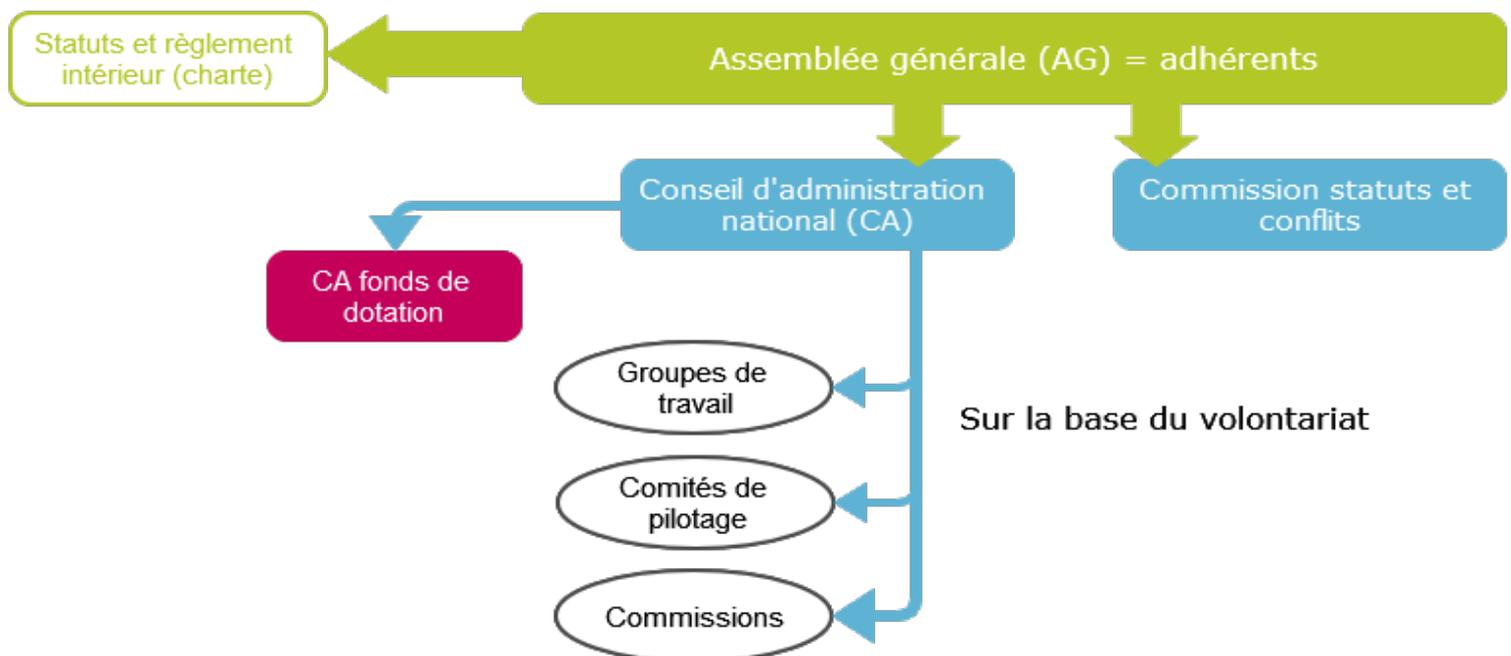
V. Point du National – fiches kilométriques et heures bénévoles

Présentation des 3 missions de Solidarité Paysans National :



Présentation du fonctionnement des instances de Solidarité Paysans National....

Instances de Solidarité Paysans

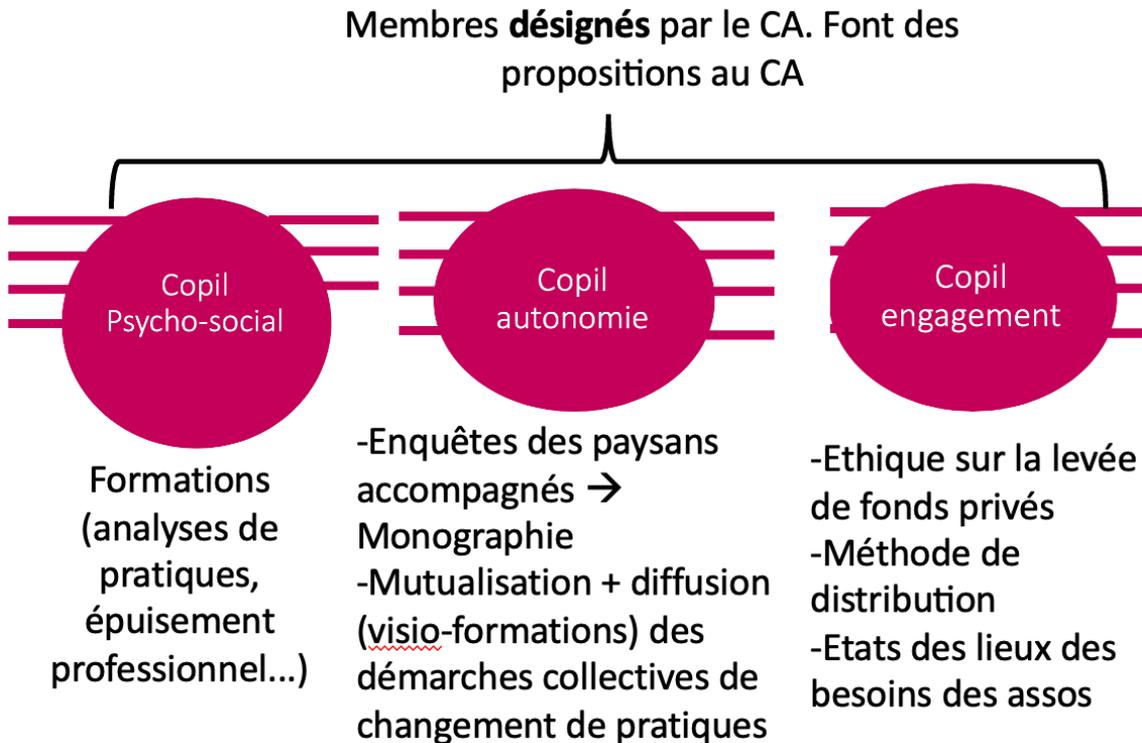


Légende

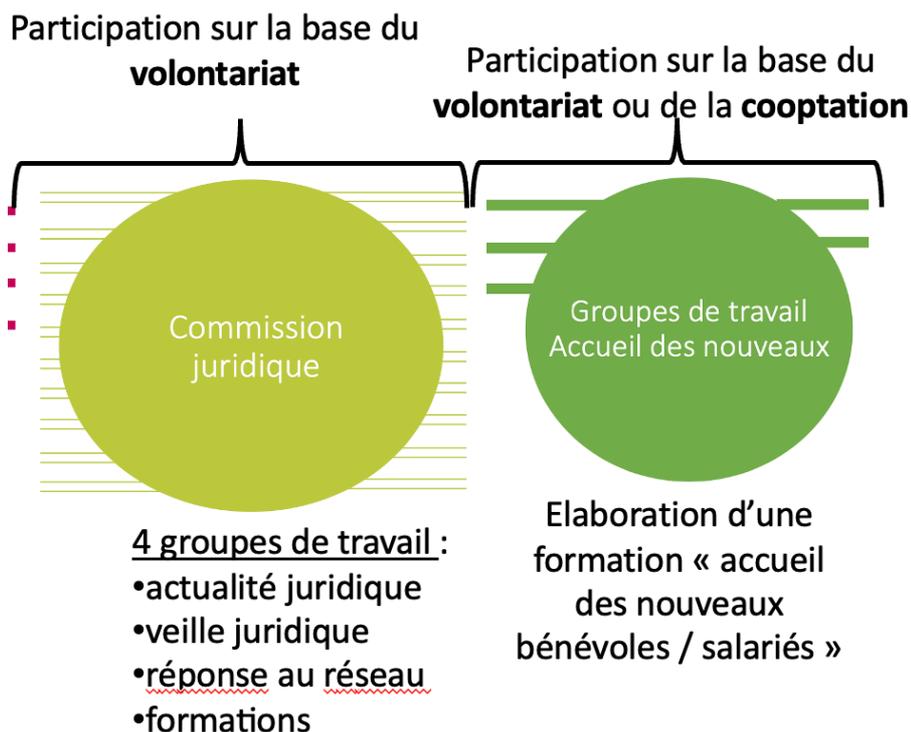


Et de ses instances de travail :

→ Comités de pilotage



→ Commission et groupes de travail



GT RSA → suivi
expérimentation RSA

Importance de bien noter le temps passé à l'accompagnement, même après les visites !

VI. Élection des administrateurs

Quatre administrateurs sortants :

- Jean Gobier et Jean-Luc Baudry, ayant atteint leur nombre maximal de mandats.
- Marc Guilbaud et Jérôme Bognard, quittant le CA pour raisons professionnelles.

Administrateurs se représentant : Gabriel Laloux, Marc Grozellier, Jean-François Gros et Jean-Paul Ledu.

Administrateurs entrants : Robert Bonnefoy (71), Didier Dequiedt (58), Philippe Bourgeois (89), Pierre Perreau (89), Evelyne Goulian (21).

L'ensemble de ces candidats est élu à la majorité des voix.



Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne
Siège social : 3 impasse Georges Chastellain – 21000 Dijon
Adresse postale : La Coursive – 33 place Galilée – 21000 Dijon
bourgogne@solidaritepaysans.org
06 38 05 28 37

